



Règlement Course XC "Lisula Street'n Carrughji"

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le présent règlement particulier vient compléter les dispositions et prescriptions contenues dans le règlement général des épreuves, adopté par le Comité Insulaire Corse de Cyclisme, actuellement en vigueur.

1. GÉNÉRALITÉS

Date de la compétition : Vendredi 27 octobre 2023

L'Office de Tourisme Intercommunal de L'île Rousse-Balagne, dans le cadre de l'organisation du Corsica Bike Festival se déroulant du 27 au 29 octobre 2023 à L'île Rousse organise une épreuve de XC à destination des catégories jeunes le **27 octobre 2023**. L'organisation est assurée par l'office de tourisme, le club Muntagna Bike Balagna et des prestataires privés, avec le soutien du Comité Insulaire Corse de Cyclisme. Tous les concurrents licenciés FFC sont acceptés.

Les licenciés d'autres fédérations et les non licenciés sont acceptés munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition.

A l'issue des épreuves, un classement par catégories sera établi et une remise de trophée viendra récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

2. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES À L'ÉPREUVE CBF CROSS-COUNTRY CHALLENGE

Cette épreuve n'est pas une épreuve comptant pour le classement régional.

3. CATÉGORIES

Le XC **Lisula Street'n Carrughji** est ouvert aux catégories ci-dessous listées. Il se déroule dans les rues de la ville de L'île Rousse. 100 dossards au total seront disponibles.

→ **Catégories Jeunes (garçons et filles) :**

- ◆ U9 Poussins (7-8 ans)
- ◆ U11 Pupilles (9-10 ans)
- ◆ U13 Benjamins (11-12 ans)
- ◆ U15 Minimes (13-14 ans)

→ **Distance et dénivelé par catégories**

- ◆ U9 G/U9 Filles : Distance de la boucle 0,56 km. 4 tours = 2,24 km
- ◆ U11 G/U11 Filles : Distance de la boucle 0,92 km. 6 tours = 5,52 km
- ◆ U13 G/U13 Filles : Distance de la boucle 0,92 km. 8 tours = 7,36 km
- ◆ U15 G/U15 Filles et U17 Filles : Distance de la boucle 0,92 km. 11 tours = 10.12 km

4. DATES ET HORAIRES

- **Premier départ** : Vendredi 27 octobre 2023 à partir de 14h00
- **Retrait des dossards** : de 9h à 12h00
- **Remise des prix sur la grande scène** : à partir de 18h30

5. MATÉRIEL

Les vélos et les braquets devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. L'installation de caméras sur les vélos ainsi que sur les casques ou toute autre partie du corps est interdite.

6. PORT DU CASQUE ET SÉCURITÉ

Le port du casque, jugulaire attachée est **OBLIGATOIRE** durant toute la durée de l'épreuve. Le port de gants adaptés à la pratique du VTT est également **OBLIGATOIRE**.

Les participants ne respectant pas cette règle seront automatiquement et immédiatement disqualifiés.

7. DOSSARDS ET TRANSPONDEURS

La visibilité du dossard est obligatoire, en effet elle permettra le contrôle des coureurs. Les consignes sur l'emplacement du dossard et du transpondeur seront données par l'organisation le jour de la course. La direction de l'épreuve se réserve le droit de sanctionner le coureur qui ne respecte pas les consignes relatives à la disposition du dossard.

8. DÉPART

Chaque coureur doit rester à proximité de la zone de départ pendant son échauffement mais il ne doit pas passer la ligne de départ. L'annonce du départ aux coureurs s'effectuera par micro 10 minutes avant le départ. La mise en grille sera effectuée par les arbitres en fonction de la numérotation des dossards. Tout coureur absent à l'appel ne pourra plus prendre le départ. Le signal du départ sera donné conformément au règlement fédéral de la FFC.

9. INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront à faire sur internet sur le site de **Sports'N Connect** au plus tard le **Mercredi 25 octobre 2023 17h00**. Le jour de la course, le coureur devra retirer son dossard dans la zone des paddocks du Corsica Bike Festival sous le chapiteau dédié, signer la feuille d'émargement, et prendre le transpondeur qui servira au chronométrage.

L'inscription est de 10 € pour toutes les catégories.

10. BALISAGE

Le balisage des parcours sera effectué avec panneaux indicateurs par catégorie, fléchage et rubalise.

11. SÉCURITÉ

Les signaleurs disposés sur chaque parcours seront en mesure de communiquer à l'aide de tel portable avec le responsable sécurité qui pourra se déplacer sur l'ensemble du parcours.

Un DPS sera installé sur zone équipé de 4 secouristes de la SNSM détenteurs du PSC1 et un véhicule de type VPSP.

12. INFORMATION DES RIVERAINS ET FERMETURE DE LA CIRCULATION

Le parcours étant un parcours urbain, celui-ci fera l'objet d'une fermeture totale à la circulation des véhicules et des personnes par arrêté municipal. Les riverains en seront informés. La Police municipale de la ville de L'Île Rousse sera chargée de faire respecter l'arrêté.

13. RÉCOMPENSES

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par une coupe.

14. COUREURS EN COURSE

Les règles à respecter en course devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. Le présent règlement de course sera communiqué aux participants sur le site internet du festival ainsi que sur la plateforme Sports'N Connect. Le commissaire, les signaleurs, les voitures de l'organisation veilleront à faire appliquer la réglementation fédérale. Les participants ne respectant pas ces règles seront automatiquement et immédiatement disqualifiés. Les coureurs devront veiller au respect de l'environnement, tout coureur ne respectant pas les règles pourra être sanctionné par le directeur de course.

15. ASSISTANCE MÉCANIQUE ET RAVITAILLEMENT

Une assistance mécanique et des ravitaillements seront possibles sous le marché de L'Île Rousse.

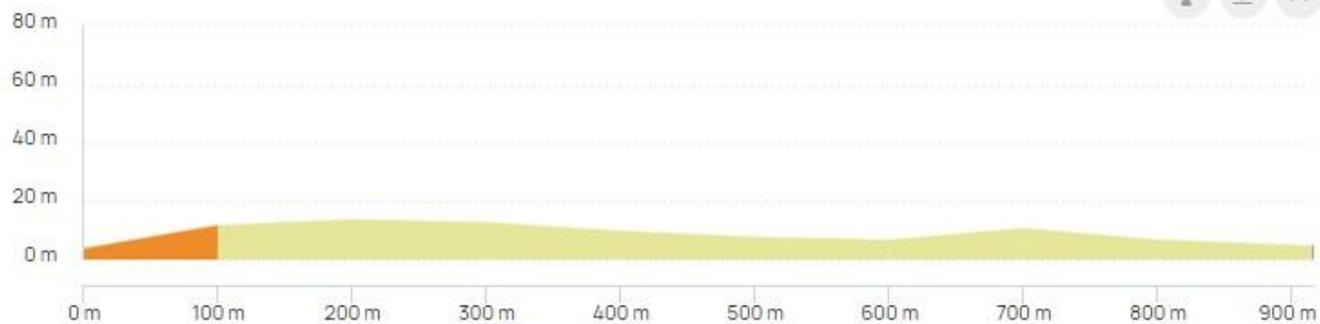
16. ARBITRAGE, CONTRÔLES ET DISQUALIFICATION

L'arbitrage de la course sera assuré par un arbitre de l'organisation.

Des signaleurs à pied ainsi que des commissaires placés tout au long du parcours sont habilités à signaler à l'organisation et au commissaire principal toutes entraves au bon déroulement des épreuves ainsi que toutes infractions au présent règlement. Tout non-respect du présent règlement entraînera automatiquement la disqualification du coureur. En cas de disqualification d'un coureur avant l'homologation du résultat de l'épreuve, le classement est modifié. Les règles anti dopage s'appliquent à la présente épreuve conformément au règlement de la FFC.

Le Tracé Toutes catégories

- Lieu : L'île Rousse 20220
- Distance de la boucle : 0,92 km
- Dénivelé positif : +14m
- Dénivelé négatif : -13m



Le Tracé Poussins

- Lieu : L'île Rousse 20220
- Distance de la boucle poussins : 0,56 km
- Dénivelé positif : +8m
- Dénivelé négatif : -7m

